

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CODE 01

2e rapport d'étape des travaux de parachèvement de l'autoroute 30 - UN PROJET EN MARCHÉ!

LERY, le 30 mai 2005 - Le ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Michel Després ainsi que le ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir et ministre responsable de la région de la Montérégie, monsieur Jean-Marc Fournier, ont fait part aujourd'hui de l'état d'avancement des travaux du parachèvement de l'autoroute 30 en Montérégie. Les deux ministres ont livré un rapport détaillé de l'évolution des travaux dans chacune des trois parties du parachèvement de l'autoroute.

A cette occasion, de nombreux élus locaux, des représentants d'organisations régionales et des partenaires du ministère des Transports du Québec (MTQ) ont pris connaissance des progrès réalisés dans ce dossier depuis le premier rapport d'étape présenté le 8 novembre dernier.

«Le gouvernement du Québec a tenu parole et la réalisation du parachèvement de l'autoroute 30 est désormais une réalité. Les travaux préparatoires progressent à un rythme soutenu, le Bureau de projet recrute et met en place les équipes d'experts qui œuvreront à leur réalisation, le processus menant au choix d'un partenaire privé progresse et les aménagements nécessaires visant à dégager l'emprise de l'autoroute, comme le déplacement des pylônes d'Hydro-Québec, sont en cours. Je veille personnellement à ce que le ministère des Transports assure un suivi serré des coûts et des échéanciers et poursuive tout au long du processus de parachèvement un dialogue fructueux avec la population», a déclaré le ministre des Transports du Québec, monsieur Michel Després.

PARTIE OUEST

- Le MTQ procède actuellement à la libération de l'emprise requise pour entreprendre la construction. De plus, le déplacement des installations d'Hydro-Québec bat son plein et devrait être terminé en novembre 2005;
- Diverses études de partenariat public-privé (PPP) ont également été entreprises pour la réalisation de ce tronçon.

PARTIE EST

- L'avant-projet définitif est presque terminé et le processus d'acquisition entrepris récemment afin de libérer l'emprise se poursuit;
- Un décret d'expropriation a été obtenu la semaine dernière;
- La construction devrait commencer dès cet automne.

TRONCON JEAN-LEMAN

- Ce tronçon est actuellement en cours de processus environnemental. La période d'information publique s'est terminée le 28 mai et une audience publique est prévue à la fin de l'été.

«Le parachèvement de l'autoroute 30 est attendu depuis longtemps. C'est un investissement majeur qui présente des retombées positives pour l'ensemble de la Montérégie. Le gouvernement s'est engagé à associer de près tous les acteurs sociaux et économiques à l'évolution de ce grand chantier qui servira le développement économique de toute la région. C'est ce que nous faisons aujourd'hui dans la plus grande transparence», a affirmé le ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir et ministre responsable de la région de la Montérégie, monsieur Jean-Marc Fournier.

Rappelons que le parachèvement de l'autoroute 30 fait l'objet d'une entente entre les gouvernements du Québec et du Canada. Le premier volet de cette entente prévoyait des investissements conjoints de 21 millions de dollars pour la réalisation des études et autres travaux préliminaires concernant la partie Ouest, en vue de confirmer l'intérêt d'un partenariat public-privé pour cette partie de 35 kilomètres à quatre voies divisées.

Pour l'année 2005, le montant total des investissements pour le parachèvement de l'autoroute 30 s'élève à 48,1 M\$. En effet, 34,2 M\$ seront investis dans la partie Ouest afin de procéder aux acquisitions et études de PPP requises. Pour la partie Est, un montant de 13,9 M\$ est dédié aux acquisitions, à la préparation de plans et devis ainsi qu'au processus environnemental.

Finalement, le ministre des Transports du Québec a annoncé une entente de 16,5 millions \$ survenue entre le MTQ et le Groupement CBR (CIMA+, BPR et Roche). Cette entente vise la mise sur pied d'un système de gestion de projet unique au Ministère : «Les partenaires qui se joignent à l'équipe du Bureau de projet de l'autoroute 30 permettront au MTQ de développer une expertise exceptionnelle dans le domaine de la gestion de projet, expertise qu'il pourra mettre à profit pour tous ses grands projets. Ce mandat permettra de réduire les risques techniques et financiers, par un suivi constant des coûts et des échéanciers du parachèvement de l'autoroute 30», a conclu le ministre Després.